

**Réponses questionnaire adraqh
Paris 2020**

TOURISME :

Le centre de Paris, déjà très fréquenté par les touristes français et étrangers, va connaître de nouvelles ouvertures de grands magasins et de centres d'art dans les prochaines années. Nous craignons que le phénomène de tourisme de masse déjà engagé ne finisse par tuer la vie quotidienne des habitants et commerçants qui vivront dans une sorte de parc d'attraction, avec toujours plus de locations meublées touristiques saisonnières et toujours moins de commerces de proximité et de bouche.

Quelles actions comptez-vous mener/ quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier pour réguler le sur-tourisme et favoriser un tourisme durable dans le quartier des Halles ?

A de nombreux égards, le tourisme est une activité positive pour Paris. Ancré dans l'histoire et la tradition d'accueil de Paris, ville-monde, **le tourisme participe de son rayonnement et de son attractivité internationale. C'est une source précieuse d'emplois non délocalisables** (1 emploi sur 10 à Paris est un emploi dans le secteur touristique) et cela contribue au dynamisme de nombreux secteurs d'activités, aux premiers rangs desquels la culture, le commerce, et l'hôtellerie –restauration.

Notre ville a au fil des années toujours eu à cœur de **maintenir un équilibre entre l'accueil touristique et la préservation de la qualité de vie et de l'authenticité du territoire parisien.**

Néanmoins **la forte augmentation des flux touristiques combinée au développement de formes de « tourisme de prédation » peuvent faire basculer la balance si l'on n'y remédie pas** : la pression sur les logements exercée par les plateformes de meublés touristiques, l'uniformisation commerciale dû au développement du commerce de grandes enseignes favorisées notamment par la création des Zones Touristiques Internationales (ZTI), l'encombrement et la pollution générée par des autocars de tourisme ou encore la saturation de certains sites touristiques sont autant de nuisances dont il convient de se prémunir.

Lors de la mandature qui s'achève, la ville s'est pour la 1^{ère} fois dotée d'un schéma de développement touristique, afin de favoriser le développement d'un tourisme harmonieux et durable. **Notre programme pour la prochaine mandature prévoit de poursuivre et d'amplifier les combats déjà engagés pour préserver la qualité de vie des habitants et favoriser un tourisme durable.**

En matière de logement, notre objectif est de préserver le logement des parisiens en mettant fin à la prédation des logements par les meublés touristiques. Aujourd'hui nous estimons que près d'un logement sur 4 dans le Centre est une résidence secondaire ou un logement meublé touristique. C'est pourquoi nous proposons :

- D'organiser une consultation des habitants de Paris Centre sur l'abaissement du plafond maximum du nombre de jours autorisés de location en meublé touristique de son logement de 120 à 60 jours par an, afin de garantir que les logements loués sur les plateformes sont bien des résidences principales dans lesquelles vivent vraiment des Parisiens à l'année
- De renforcer les moyens de contrôle et d'augmenter le prix des amendes pour les fraudeurs
- D'augmenter le prix de la taxe de séjour pour les meublés touristiques (actuellement à 5% du prix de la nuitée)
- De donner aux villes des moyens effectifs de contrôle concernant la transformation de locaux commerciaux en meublés touristiques

Par ailleurs, sachant que Paris compte 16 hôtels par km² (16 fois plus qu'à New-York, 4 fois plus qu'à Barcelone), nous proposons également de limiter la construction de nouveaux hôtels dans les arrondissements déjà bien pourvus, notamment les hôtels haut de gamme (4* et catégories supérieures).

En matière de commerces, notre objectif est de préserver la singularité du tissu commercial de Paris Centre et de maintenir le commerce de proximité, d'abord pour les Parisiens et les riverains mais aussi pour les touristes, car c'est cette diversité de commerces et d'artisans qui font le sel de l'attractivité parisienne.

La limitation des meublés touristiques devrait favoriser le retour sur le marché de la location d'appartements à destination d'habitants en résidence principale. Cela permettra à Paris Centre de regagner des habitants et donc de favoriser le maintien des commerces de proximité.

Nous proposons en outre de créer une **foncière du commerce de la Ville**, qui lui permettrait de préempter et/ ou d'acquérir des locaux commerciaux, et ce afin d'y installer des commerces en phase avec les attentes quotidiennes des riverains et des Parisiens, des commerces de proximité et de la diversité qui créent de la valeur.

Nous souhaitons par ailleurs que ce soit la ville (et non l'État) qui **puisse définir les zones concernées par l'ouverture dominicale dans le cadre des ZTI**.

Enfin, **nous continuerons à développer le tourisme de savoir-faire**, qui permet aux artisans qui le souhaitent de faire découvrir aux touristes leurs activités, à travers notamment un accompagnement par l'Office du Tourisme et des Congrès de Paris et la mise à disposition d'outils de promotion et de réservation de ces activités par le site public ExploreParis.com. La montée en puissance du **Label « Fabriqué à Paris »** permettra également aux touristes de mieux identifier les produits locaux.

En matière de mobilité touristique à l'échelle de Paris, nous souhaitons poursuivre les efforts de régulation entrepris pendant cette mandature (à savoir l'interdiction des cars au diesel d'ici à 2024 et la mise en place du pass autocar afin de faciliter le stationnement légal des autocars).

Le schéma de piétonisation du Centre de Paris conduira à une interdiction de facto du transit des autocars dans le centre de Paris. Le stationnement en voirie sera progressivement limité pour privilégier les parkings en sous-sol et la mutualisation des places de stationnement avec les centres bus de la RATP qui sont vides en journée. **D’ici à 2024 la circulation des autocars sera progressivement limitée puis interdite dans l’ensemble du territoire parisien.** Cet horizon laisse le temps aux professionnels du tourisme d’adapter leurs pratiques et d’aménager des gares multimodales connectées au réseau du Grand Paris Express. Les passagers pourront ainsi rejoindre le centre de Paris grâce au réseau de transport en commun, à pied ou à vélo.

Concernant les lignes de bus régulières à vocation touristiques (les bus « hop on hop off » à toits découverts) : deux compagnies ont le droit d’opérer jusqu’en 2024. Il est impensable dans ce contexte que de nouvelles compagnies opèrent ou de nouvelles lignes soient créées. La ville s’y opposera. Par ailleurs ces compagnies devront faire évoluer leur modèle pour adopter des bus 100% écologiques et de la plus petite taille possible.

Au-delà de ces actions pour réduire les impacts négatifs du tourisme, nous souhaitons continuer à développer une vision plus durable et plus responsable du tourisme :

- **Favoriser la venue de touristes individuels plutôt qu’en groupe**, en recentrant notamment les activités de l’Office du tourisme et des Congrès de Paris vers des activités commerciales conçues pour le grand public.
- **Favoriser l’allongement de la durée de séjour plutôt que le nombre d’arrivées**, et ce afin de réduire l’empreinte écologique journalière des visiteurs
- **Pousser la visite des quartiers alternatifs dans Paris et le Grand Paris** par la création de nouveaux parcours touristiques et par l’implantation de nouveaux hébergements dans ces quartiers, afin de déconcentrer les flux touristiques des grands sites centraux
- **Inciter la reconquête par les Parisiens du Centre, riverains et élèves des écoles, des grands sites touristiques** en leur facilitant l’accès par l’élargissement des plages horaires de visites et en faisant en sorte qu’ils disposent, avec la carte de citoyen.ne de Paris, **d’un coupe file dans les grands musées et monuments parisiens.**
- **Développer le cyclo-tourisme** en créant de nouveaux circuits de visites touristiques et culturelles à vélo et en élargissant la subvention « abris-vélos » aux hôtels afin que ces derniers puissent proposer à leurs clients des vélos pour leurs déplacements en ville.
- **Accompagner les professionnels du tourisme dans l’adoption des chartes et labels pour un tourisme durable** (Clef verte, ...) en les formant à l’ensemble des enjeux sociaux, sociétaux, environnementaux du tourisme (réduction des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, rénovation énergétique, consommation énergétique, etc.)
- **Rendre le tourisme à Paris neutre en carbone** en compensant les émissions carbone par une “contribution planète Paris” qui financerait **des projets d’absorption carbone, par le biais d’opérations de reforestation**

SECURITE

Les problèmes de sécurité sont réels en particulier aux Halles et sur la zone du Louvre, de jour comme de nuit, en surface comme en souterrain. Pickpockets et individus agressifs gâchent notre quotidien comme celui des usagers et des « passants ».

Quelles actions comptez-vous mener / quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour améliorer rapidement et durablement, la sécurité dans le quartier des Halles ?

Les Halles constituent une zone extrêmement fréquentée pour diverses raisons : habitants et riverains, personnes qui viennent travailler à Paris quotidiennement et prennent le RER, ou de manière ponctuelle, touristes, usagers de banlieues... Selon la RATP, la gare des Halles est aujourd'hui la plus grande gare souterraine d'Europe avec une fréquentation annuelle de près de 30 millions de voyageurs.

L'ouverture du nouveau jardin des Halles, le jardin Nelson Mandela, a rencontré un réel succès toute l'année. Malgré une amélioration significative, il est vrai que certains troubles antérieurs persistent encore, notamment les actes d'incivilité.

À cela s'ajoute la suppression par la Préfecture de Police de l'antenne de la rue Berger et une diminution ces dernières années de la présence policière ainsi que l'indique le rapport de la Cour des comptes de décembre 2019 consacré à la Préfecture de Police de Paris.

Les agents de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) de la Ville de Paris sont présents pour assurer la tranquillité publique. Depuis la réforme en 2017 du statut de Paris, la Ville a commencé à réorganiser ses services notamment en remettant sur l'espace publics des agents pour contrôler et verbaliser les stationnements illégaux, gênants, le non-respect des autorisations temporaires d'occupation d'espace public, etc.

Les fortes perturbations qu'a connues la capitale ces dernières années et, a fortiori, le Centre de Paris, impliquent d'aller encore plus loin. C'est la raison pour laquelle la Maire de Paris a souhaité créer une police municipale afin de **constituer des forces polyvalentes de prévention et d'intervention pour assurer la tranquillité publique** sans interférer pour autant avec les compétences qui relèvent de la Police nationale en matière du maintien de l'ordre, de la lutte contre la banditisme, etc. La création de cette nouvelle police municipale s'est déjà traduite par le recrutement de 200 agents supplémentaires pour atteindre **5000 agents** au cours de la prochaine mandature.

Les liens de coordination avec les Mairies d'arrondissement seront renforcés pour permettre une action au plus près des besoins de chaque territoire tout en s'inscrivant dans le respect du fonctionnement à l'échelle parisienne.

Cette police municipale pourra ainsi **agir en plus grande proximité**. LA DPSP expérimente d'ores et déjà des modalités de prévention et d'information aux Halles avec la création d'un point fixe quotidien au cœur du jardin Nelson Mandela, rendez-vous assuré par des agents travaillent en parallèle en concertation avec leurs collègues de la police nationale, des

agents de sécurité d'UNIBAIL propriétaire des Halles, des médiateurs des clubs de prévention. **Être plus présent et plus visible** est un réel enjeu auquel cette nouvelle police municipale s'attelle à répondre.

La suppression de l'annexe du Commissariat du 1^{er} arrondissement est vécue comme un éloignement supplémentaire de la Police nationale. C'est une mauvaise décision tant pour les habitants, les usagers que pour les agents de la DPSP. La présence d'un local ouvert en permanence revêtait un effet rassurant, voire dissuasif. Ce local doit rester dédié à la sécurité du quartier : à défaut d'un projet de la police nationale nous souhaitons y installer des locaux de la police municipale.

Les Halles, de la place Joachim du Bellay à la Bourse du Commerce, futur musée Pinault, méritent la mise en place, sous la responsabilité de la future Mairie de Paris Centre, d'un comité de suivi réunissant, les acteurs économiques comme UNIBAIL, les associations de commerçants, les institutions culturelle municipales et nationale, la Paroisse St Eustache et les acteurs associatifs et des conseil de quartier. Une telle structure pourrait aussi être le cadre de propositions d'animations, notamment culturelles.

PROPRETE

Le quartier des Halles, fréquenté par des centaines de milliers de personnes chaque jour, se transforme en zone de dépôts d'ordures. À cela s'ajoutent les milliers de rats qui ont élu domicile en surface et surgissent à tout moment, y compris dans les jardins pour enfants.

Quelles actions comptez-vous mener / quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour renforcer l'efficacité de la lutte contre la saleté dans le quartier des Halles ?

La fréquentation et les usages divers (pique-niques, soirées festives, etc.) en particulier au niveau du jardin nécessitent de renforcer les actions de nettoyage ainsi que le déploiement d'effectifs sur le terrain. Face à la hausse des comportements inciviques, nous devons avoir davantage de marges de manœuvre pour les combattre tout en continuant d'améliorer nos dispositifs. Afin de compléter nos actions, nous mettrons en œuvre des **actions d'entretien spécifiques** avec des acteurs partenaires comme la régie de quartier que l'on pourrait cibler sur des espaces particuliers dont le jardin des Halles.

Davantage de poubelles, nouveau modèle « Cybèle » ont d'ores et déjà été installées, avec une **capacité plus grande et moins accessible pour les rats**, ainsi que des poubelles compactantes. À terme nous avons pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire de Paris Centre de poubelles anti-rats. Nous multiplierons également les **points de tri sélectif** notamment aux abords des zones de fréquentation et de consommation alimentaire dense afin de lutter au maximum contre les déchets sauvages.

Afin de répondre au problème des épanchements d'urine nous **augmenterons le nombre de toilettes publiques dans le Centre de Paris**, en particulier dans tous les jardins publics dont celui des Halles. Nous doublerons également le montant des amendes pour incivilités (dépôt sauvage d'encombrants, mégots, déjections canines, etc.) afin de les rendre dissuasives.

Nous travaillerons également sur le **schéma de propreté** avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires concernés (conseils de quartiers, associations de commerçants, etc.) afin que celui-ci puisse s'inscrire au plus près des besoins de ceux qui y vivent et travaillent au quotidien.

NUISANCES SONORES

Des concerts sauvages faits par des individus équipés de sonos puissantes troublent les jours et nuits des riverains et commerçants. À cela s'ajoutent des animations commerciales de professionnels – magasins, bars, restaurants ... - qui perturbent le minimum de repos requis par les habitants.

Quelles actions comptez-vous mener / quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour améliorer la lutte contre les nuisances sonores générées par les professionnels et les particuliers dans le quartier des Halles ?

Le centre de Paris n'est pas un lieu de fête. C'est d'abord un lieu de vie. La lutte contre le bruit et la lutte contre l'envahissement des terrasses sont au cœur de notre projet. Supprimer les voitures de l'espace public ne doit pas conduire à d'autres formes de privatisation de l'espace public. Respecter les riverains tout en proposant une activité nocturne, c'est possible. C'est une question de bonne volonté et de surveillance.

Nous lutterons contre les nuisances sonores nocturnes suscitées par certains cafés et restaurants via une **instance de régulation**, déjà efficace dans certains arrondissements du Centre comme le 4^{ème}, réunissant la police nationale et la police municipale. Nous créerons également un **permis à points pour les établissements de nuit** et pour assurer la bonne tenue des étalages et des terrasses. Nous verbaliserons systématiquement les deux roues et les véhicules trop bruyants grâce aux sonomètres dont nous d'équiper les agents de la DPSP.

PARTAGE DE L'ESPACE PUBLIC

La zone piétonne des Halles est dangereuse pour les piétons depuis que les entrées et les sorties ne sont plus ni fermées ni contrôlées, laissant l'entrée libre à tous les véhicules. Il s'agit là d'une véritable mise en danger des piétons : ils baissent leur vigilance dans une zone dite « piétonne » et sont privés de trottoirs où trouver refuge alors même que perdurent les circulations intempestives. Par ailleurs, l'irruption anarchique des engins de déplacement personnel (EDP) dans l'espace public compromet la sécurité de tous les usagers, à commencer par les plus vulnérables que sont les piétons.

Quelles actions comptez-vous mener / quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour pacifier le partage de l'espace public et prioriser la sécurité du piéton, usager le plus vulnérable, dans le quartier des Halles ?

Paris Centre n'est pas un raccourci. Paris centre est encore trop inadapté à ce que pratique une immense majorité de Parisiens : la marche à pied.

Il est au cœur de notre projet pour Paris Centre de revoir le plan de circulation, de **la circulation de transit et de repenser nos espaces publics au profit des piétons**, des usages collectifs et de l'attractivité des commerces.

De nouvelles possibilités qui doivent s'accompagner d'une importante présence sur le terrain pour réguler les comportements.

Pour ce faire, nous **réserverons la circulation automobile de Paris Centre aux riverains, transports en commun, livraisons de commerces, artisans, taxis, véhicules de services et de secours** et limiterons la vitesse de circulation à 20 km/h.

Nous installerons dans cette perspective des bornes d'accès à l'image de celles qui seront déployées prochainement sur la zone Montorgueil.

Nous **reverrons le plan de circulation pour annuler tout intérêt pour un véhicule de traverser la zone** et piétonnisons des rues au sein d'îlots apaisés et réaménagés et mettrons en place une navette électrique accessible pour faciliter les déplacements locaux, y compris dans l'Île de la Cité, l'Île Saint-Louis et entre les anciennes mairies.

Nous déploierons le Vélopolitain avec de nouvelles pistes cyclables protégées qui suivent le tracé des lignes de métro, installerons de nouveaux espaces de stationnement vélo et créer un permis vélo pour apprendre à circuler en ville

Afin de **concilier piétonisation du quartier et besoins de circulation des riverains et des professionnels** nous leur garantirons des espaces de stationnement, notamment via un système de pré-réservation des places de livraison pour commerçants, artisans, médecins... Nous développerons ainsi des plateformes de logistique et de livraison pour les besoins des commerces et des habitants (notamment dans les tunnels du Pont-Neuf et des Halles ainsi que dans les parkings souterrains).

MENDICITE FORCEE DES ENFANTS

Depuis plus de 10 ans, des familles font la manche dans la rue avec parfois des enfants en très bas âge. Cette mendicité forcée est une situation choquante que nous avons dénoncée maintes fois auprès des différents pouvoirs publics compétents ou concernés.

Quelles actions comptez-vous mener / quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour mettre un terme à la mendicité forcée des enfants en bas âges dans le quartier des Halles ?

Dès le début de la mandature, nous avons développé une offre globale d'accompagnement en direction de ces familles comprenant l'hébergement, la scolarisation des enfants et l'insertion sociale et professionnelle des familles. L'idée est d'aller vers ses familles, leur offrir un hébergement et suivi social et seulement ensuite enclencher une procédure de placement en cas de mendicité répétée et poursuivie.

- En 2017, nous avons créé une équipe spécifique de maraude « familles » au sein de l'Unité d'Assistance aux Sans Abri (UASA) dotée d'interprètes roumanophones et d'éducatrices de

protection de l'enfance pour « aller vers » ces familles et évaluer notamment la situation des enfants.

- Nous avons également créé un espace de solidarité insertion (ESI) dans le 2^{ème} arrondissement tout particulièrement dédié aux familles Roms.

- Nous avons également créé des lieux de mise à l'abri d'urgence, permettant à l'UASA de disposer d'une réponse immédiate et concrète lorsqu'ils rencontrent une famille en rue.

- Fort de l'expérience parisienne en la matière, le gouvernement a d'ailleurs choisi de s'appuyer sur notre expertise en la matière pour annoncer le déploiement de maraudes similaires dans d'autres départements, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants.

- Malgré cela, certaines familles déclinent l'accompagnement proposé et se livrent à des activités de mendicité répétées en présence d'enfants. Pour répondre à ces situations, le protocole de partenariat signé en avril 2016, avec le Procureur de Paris et le Préfet de police permet, par la mise en œuvre d'une mesure de placement, de protéger les enfants. Nous avons ainsi considérablement fait diminuer le nombre d'enfants exposés dans les rues de Paris à une activité de mendicité.

- Depuis la création de la maraude famille en octobre 2017, plus 500 enfants ont été rencontrés en rue et ont bénéficié d'une évaluation socio-éducative. Plus de 115 enfants ont bénéficié d'une ordonnance de placement provisoire décidée par le parquet des mineurs de Paris pour une durée de 8 jours. Pour la moitié des enfants, le danger a pu être écarté très rapidement et les enfants ont rejoint leurs parents. Dans les autres situations, le juge des enfants maintenu le placement d'une vingtaine d'enfants actuellement pris en charge par nos services de protection de l'enfance.

- Nous sommes actuellement en train de conclure un partenariat avec la RATP pour pouvoir aussi agir lors du prochain mandat dans les métros.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Paris connaît depuis plusieurs années des canicules à répétition qui seraient liées au changement climatique. Ces périodes de canicules exacerbent notamment aux problématiques locales : le manque de fontaines à boire dans le quartier et la nuisance résultant de la réverbération du toit de la Canopée sur les appartements du 112-118 rue Rambuteau dont l'isolation thermique n'est pas satisfaisante.

Quelles actions comptez-vous mener / quelles mesures comptez-vous prendre, et suivant quel calendrier, pour contribuer à adapter le quartier des Halles aux effets du changement climatique ?

Au quotidien chacun peut ressentir les effets du réchauffement climatique et de la pollution de l'air en ville. La création de vastes forêts urbaines, de corridors végétalisés, la

réappropriation des berges de Seine par ses habitants, et l'aménagement de nouveaux îlots de fraîcheur sont les prochaines étapes de la métamorphose de Paris et de **Paris centre en ville résiliente** qui sait faire face aux enjeux climatiques actuels.

Nous souhaitons ainsi faire de Paris centre un **poumon vert** au cœur de la capitale, en transformant les écoles en oasis en **végétalisant** leurs cours et en y créant des jardins partagés ainsi qu'en créant un réseau de rues végétales et des mini forêts urbaines en plus des deux grandes forêts sur les places de l'Hôtel de Ville et de la Bourse

Nous étudierons avec Eau de Paris l'installation de nouvelles fontaines et profiterons de la restauration en cours par la Ville de Paris de la Fontaine des Innocents, pour rendre son pourtour végétalisé comme il l'était au 19ème siècle.

Ainsi que nous l'avons déjà fait entre le jardin Nelson Mandela et la canopée nous **multiplierons les jeux d'eau et les zones de fraîcheur dans le quartier.**